

Améliorer l'évaluation, le traitement et la prise en charge de la douleur aiguë chez la personne âgée

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2025

En résumé

Le personnel soignant est le premier confronté au signe de la douleur et est donc le premier acteur de l'évaluation et de la prise en charge de la douleur.

Les douleurs aiguës doivent être traitées rapidement afin de permettre la prévention des douleurs chroniques. Les douleurs liées aux soins ou par certains examens (pansement, pose de sondes, perfusion, toilette, rééducation...) doivent aussi être identifiées afin de permettre la mise en place d'un protocole de prévention.

Objectifs :

Savoir identifier la douleur aiguë et cerner le concept de la prise en charge de la douleur.

Etre capable d'évaluer la douleur aiguë avec les outils adaptés.

Reconnaitre les douleurs induites.

Intégrer la législation et les recommandations encadrant la prise en charge de la douleur aiguë.

Connaître les différents traitements médicamenteux.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat, Aide-soignant(e), Kinésithérapeute, Psychomotricien, Ergothérapeute.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par des IDE spécialisés dans l'accompagnement des équipes soignantes du secteur sanitaire et médico-social.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

650 €
Net de taxe par personne

Q6 DOULPERSAGE 23 - B24


2 jours, soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

Le contenu



1. Savoir identifier la douleur aiguë et ses composantes

Définition de la douleur.

Douleur :

Chez la personne âgée.

Chez la personne âgée en situation de handicap.

Particularités et études.

Physiologie du circuit de la douleur.

Les différents types de douleur :

Aiguë, Nociceptives, Neuropathiques, Psychogène.

Les composantes de la douleur.

2. Connaître le cadre législatif de la prise en charge de la douleur

Textes de lois et préconisations HAS.

Les CLUD, référents douleur.

3. Être capable d'évaluer la douleur aiguë avec les outils adaptés

Les différentes échelles d'évaluation :

Auto évaluation et hétéro évaluation.

Les échelles adaptées et validées suivant les patients / résidents :

EDAAP, GED DI, FLACC MODIFIEE, ABBEY SCALE, ALGOPLUS EVA, ECHELLE DES VISAGES, EVS.

TILT : type, intensité, localisation, temps et traitements.

4. Développer des capacités d'écoute, d'observation et d'accompagnement, en lien avec la prise en charge de la douleur aiguë

La relation d'aide : écoute et présence envers les patients / résidents et accompagnants.

Détecter et être à l'écoute des changements, reconnaître les signes d'alertes et les changements de communication.

Reconnaître l'expertise des proches et des aidants.

5. Identifier les différentes prises en charge des douleurs induites

Définir les douleurs induites.

Evaluer le ressenti du patient / résident, connaître nos freins et les freins institutionnels.

Les traitements médicamenteux, Emla* et Meopa*.

6. Connaître les différents traitements médicamenteux de lutte contre la douleur

Traitements médicamenteux : action, temps d'action, effets indésirables, paliers, interactions.

Morphiniques et PCA.

Traitements des douleurs neuropathiques.



7. S'adapter en fonction des situations de patients/résidents spécifiques lors de la prise en charge des douleurs induites : évaluation, prise en charge et évaluation

Prise en charge d'un pansement chez un patient / résident âgé polyhandicapé.
Prise en charge d'un pansement d'ulcère chez une personne âgée.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation :

Exposés théoriques et échanges autour d'exemples pratiques.

Sollicitation systématique des participants sur des situations vécues.

Un support documentaire synthétisant le contenu de la formation sera fourni à chacun des participants.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

